

Bruxelles, le 30 janvier 2026
(OR. en)

5753/26

FIN 140
PE-L 6

NOTE POINT "I/A"

Origine: Comité budgétaire
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Recommandations du Conseil concernant la décharge à donner aux entreprises communes sur l'exécution du budget pour l'exercice 2024

- *Adoption*
 - *Approbation d'une lettre*
-

1. Conformément aux actes constitutifs pertinents et, en ce qui concerne l'entreprise commune européenne pour ITER et le développement de l'énergie de fusion, conformément également à l'article 70, paragraphe 4, du règlement (UE, Euratom) n° 2024/2509¹, le Conseil est tenu d'adresser au Parlement européen des recommandations concernant la décharge à donner aux entreprises communes.

¹ Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (JO L, 2024/2509, 26.9.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/2509/oj>).

2. Lors de ses réunions des 8 et 16 janvier 2026, le Comité budgétaire a examiné le rapport de la Cour des comptes européenne sur les comptes annuels des entreprises communes de l'UE relatif à l'exercice 2024², et est parvenu à un accord sur les projets de textes figurant dans l'addendum.
3. Le Comité budgétaire recommande au Comité des représentants permanents de suggérer au Conseil:
 - d'adopter les projets de recommandations qui figurent à l'addendum de la présente note; et
 - de les transmettre au Parlement européen et d'approuver le projet de lettre qui figure en annexe à cet effet.

² JO C, C/2025/5736, 31.10.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2025/5736/oj>.

PROJET DE LETTRE

du: président du Conseil

à la: présidente du Parlement européen

Madame,

Conformément aux actes constitutifs pertinents et, en ce qui concerne l'entreprise commune européenne pour ITER et le développement de l'énergie de fusion, conformément également à l'article 70, paragraphe 4, du règlement (UE, Euratom) n° 2024/2509¹, je vous fais parvenir dans un document séparé² les recommandations du Conseil du 17 février 2026 concernant la décharge à donner aux entreprises communes sur l'exécution du budget pour l'exercice 2024.

[Formule de politesse]

¹ Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (JO L, 2024/2509, 26.9.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/2509/oj>).

² Doc. 5753/26 + ADD 1.